
Prêt de barquettes de frites réutilisables

Sirtom de la Vallée de la Grosne

Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anaëlle Morisot

prevention@sirtomgrosne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

En 2010, le SIRTOM de la vallée de la Grosne, la communauté de communes du Tournugeois et du Maconnais Val de Saône ont décidé de mettre en place une convention de partenariat pour la réalisation d'un programme local de prévention des déchets Sud Bourgogne (PLP).

Une des actions du programme était de réaliser la promotion de la vaisselle réutilisable lors des manifestations organisées sur le territoire.

Une première action a été menée avec la mise en place d'un service de prêt gratuit de gobelets réutilisables à l'ensemble des organisateurs de manifestations.

Ce service connaît un succès important auprès des organisateurs de manifestations, principalement sur le territoire du SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

Partant du constat, que les principaux déchets produits lors des manifestations étaient des gobelets et des barquettes de frites jetables, le PLP a décidé de mettre en place un service de prêt gratuit de barquettes de frite réutilisables.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- réduire la quantité de déchets produits lors des manifestations.
- proposer aux associations du territoire une alternative à la vaisselle jetable.
- sensibiliser le public et les organisateur en leur proposant de réaliser un geste simple en faveur de la prévention des déchets en favorisant le durable au jetable (changement de comportement)

Résultats quantitatifs

Pas encore de résultats quantitatifs (action trop récente)

Résultats qualitatifs

La mise en place de se service gratuit de prêt de barquettes réutilisable permet de sensibiliser un large public à l'éco-consommation et à pour but de changer le comportement du public en favorisant le durable au jetable.

important de gobelets. Les barquettes réutilisables n'étant pas adaptées aux gobelets déjà acquis (les gobelets se clipsent à la barquette pour pouvoir tenir le tout d'une seule main), le PLP a également dû investir dans l'achat de nouveaux gobelets réutilisables adaptés aux barquettes (même fournisseur).

MISE EN OEUVRE

Planning

Juin 2015 : Présentation du projet au prestataire en charge du nettoyage des gobelets (Institut Pierre Chanay).

Le prestataire de lavage souhaitait, avant de se lancer dans le nettoyage de ces barquettes, disposer d'échantillon et de réaliser un teste de lavage afin de savoir si la structure pouvait absorber cette charge de travail supplémentaire.

Septembre 2015 : Retour de la part du prestataire pour le lancement du service

Conception et fabrication de 300 barquettes et 300 gobelets réutilisables.

Octobre 2015 : Commande d'une nouvelle exposition qui sera à disposition des organisateurs de manifestation.

Travail sur le conditionnement réalisé par le prestataire de lavage.

Moyens humains

- Chargée de mission prévention des déchets
- Un référent sur chaque territoire pour la réservation
- Un référent à l'IME + élèves pour le lavages, livraisons, et réparation des caisses

Moyens financiers

- Achat des gobelets et de barquettes (0.36€ le gobelet et 0.30€ la barquette HT)
- Reproduction de l'exposition en 2 exemplaires
- Coût du lavage des gobelets/barquettes (0.13€/gobelets) + livraison dans les collectivités (15€ du transport)
- Coût horaire poste chargé de missions prévention + référent sur les 3 territoires

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

- l'ensemble des communes du territoire
- Les associations du territoire
- Le prestataire de lavage (Institut Pierre Chanay - IME)
- Conseil Départemental (financier)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action qui est reproductible sur tout type de territoire.

Difficultés rencontrées

Action originale car l'utilisation de barquettes de frites réutilisables n'est pas encore développée dans le département de Saône-et-Loire.

Recommandations éventuelles

Si la collectivité dispose déjà d'un service de prêt de gobelets, elle doit se renseigner avant pour savoir si ces gobelets sont adaptés aux barquettes. Autrement elle devra également acquérir de nouveau gobelets.

Disposer d'un prestataire de lavage, ce qui permet d'assurer les bonnes conditions d'hygiène du lavage de gobelets/barquettes aux associations emprunteuses.

Faire signer une convention de mise à disposition lors de chaque emprunt.

Demander lors du retour des gobelets un bilan de la manifestation et de l'utilisation des gobelets/barquettes afin de pouvoir mieux adapter le service.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ASSOCIATIONS | CONSOMMATION DURABLE | PLASTIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-
Franche-Comté